

La voie du Littoral étape 2 - Sanguinet > Parentis en Born

Distance : 17,600 km

0 km - Suivre la rue de l'Arieste, pendant 700 mètres jusqu'à la 1^{ère} route à droite: chemin de Laouguey (panneau direction Parentis en Born).

0,300 km - Prendre cette route et rester sur le goudron sur 300 mètres. Dans le virage prendre à gauche un chemin de terre sur 800 mètres à travers landes et forêts.

1,100 km - Parvenu à une route goudronnée, chemin du Gauchey, tourner à gauche.

1,700 km - Rester sur cette route sur une distance de 300 mètres puis prendre à droite le chemin de Nelson goudronné sur une courte distance jusqu'à la dernière maison.

2,000 km - Suivre tout droit le pare-feu de Nelson jusqu'à la jonction avec un autre pare-feu qui lui est perpendiculaire.

3,450 km - Tourner à gauche, parcourir 50 mètres et bifurquer à droite.

3,500 km - Prendre à droite ce nouveau chemin de terre : pare-feu des « Plantations ».

4,500 km - Il débouche alors sur le pare-feu du « Cinquième ». Virer à gauche sur ce nouveau pare-feu et le suivre pendant 2,000 km jusqu'à la route Sanguinet-Ychoux.

6,500 km - Emprunter cette route à droite, sur 2,100 km, plein sud, et après le château d'eau (à 1,500 km), prendre à droite la route de Parentis en Born.

8,500 km - Suivre alors cette petite route jusqu'au panneau d'entrée de ville « Parentis en Born ».

16,100 km - Entrer dans Parentis par la route du Moulin jusqu'à l'avenue Brémontier (ou route de Biscarosse).

17,500 km - Vous êtes route de Biscarosse. Super marché en face. Prendre à droite jusqu'au Centre Administratif.

17,600 km - Centre Administratif.

Le centre ville et tous les commerces sont à proximité.